

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat Un accueil favorable du RESO

Montréal, le 18 novembre 2011 – Le RESO accueille favorablement l'annonce de la nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat dévoilée le 15 novembre dernier par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation (MDEIE), M. Sam Hamad. « Cette nouvelle stratégie en matière d'entrepreneuriat répond positivement à plusieurs des recommandations que nous avons formulées au gouvernement du Québec pour favoriser davantage le développement de la culture entrepreneuriale et pour assurer un accès universel et de proximité à l'ensemble des services aux entreprises », a fait valoir Pierre Morrissette, directeur général du RESO.

En effet, le gouvernement du Québec a décidé de miser sur le réseau des CDEC et des CLD, dont le RESO fait partie, pour soutenir la création, la croissance et le transfert d'entreprises. Le gouvernement québécois a accepté de maintenir le financement destiné aux CDEC et aux CLD, de reporter de trois ans la période de remboursement des Fonds locaux d'investissement (FLI) et d'y ajouter une capitalisation de 10 millions \$ pour tout le Québec. « Il s'agit d'une reconnaissance formelle de la contribution dynamique des CDEC et des CLD au développement de l'entrepreneuriat privé et collectif », a ajouté M. Morrissette, en précisant que les entreprises qui bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement de la part d'une CDEC ou d'un CLD ont un taux de survie nettement plus élevé que la moyenne des entreprises au Québec, ce taux se situant à 80 %, après trois ans, et, après cinq ans, à près de 72 %. Ces taux sont un peu plus élevés pour les entreprises d'économie sociale.

Taux de survie des entreprises ayant reçu du financement et de l'accompagnement d'une CDEC ou d'un CLD à Montréal

	Survie après un an	Survie après 3 ans	Survie après cinq ans	Survie après dix ans
CLD et CDEC de Montréal	97,52 %	80,27 %	71,67 %	54,82 %
Étude 2008 du MDEIE	75,4 %	48,20 %	35 %	21,60 %

Le RESO se réjouit aussi de la reconduction du programme *Relève : Arts et culture, Montréal* qui soutient l'entrepreneuriat collectif des artistes et des créateurs de la relève montréalaise.

La Stratégie prévoit également plusieurs mesures pour les femmes, pour les immigrants, pour les organismes culturels et les coopératives ainsi que l'élaboration d'un plan régional dans

toutes les régions dont la mise en œuvre sera dotée d'un fonds de 6,7 millions \$ pour l'ensemble du Québec.

La Stratégie contient aussi plusieurs actions visant à faire en sorte que les jeunes découvrent et développent leur potentiel entrepreneurial. Entre autres, elle reconduit le programme *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* et maintient le réseau d'une centaine d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse dans les carrefours jeunesse-emploi. Rappelons que le CJESO partage avec le CJE de Verdun les services d'une agente qui, entre autres, sensibilise les jeunes à l'entrepreneuriat dans les écoles du Sud-Ouest. Le *Fonds étudiant solidarité travail du Québec II*, créé en partenariat avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et le MDEIE, sera doublé, permettant de maintenir les coopératives jeunesse de services (CJS) existantes et de soutenir la création de nouvelles CJS. Soulignons que le Sud-Ouest, précurseur, compte déjà quatre CJS.

La Stratégie prévoit également renforcer le *Concours québécois en entrepreneuriat*, notamment le volet étudiant dans les écoles secondaires et par l'octroi des *Bourses du Québec en entrepreneuriat : Réussite inc.* En marge du Concours, cinq bourses prestigieuses en argent et en services pouvant atteindre 200 000 \$ seront attribuées à d'anciens lauréats ainsi qu'à des entrepreneurs en démarrage particulièrement prometteurs.

Enfin, le RESO se réjouit de voir que le Quartier de l'innovation figure parmi les nouveaux projets soutenus par la Stratégie. Rappelons que cette initiative de l'École de technologie supérieure (ÉTS) vise à réaliser un écosystème propice à l'innovation, où habitation, lieux de travail et services de proximité créeront un milieu de vie dynamique, inclusif et innovant. « Le MDEIE a déjà soutenu la phase des études préparatoires de notre projet. C'est une bonne nouvelle de voir que le MDEIE sera encore au rendez-vous dans la phase actuelle qui doit mener à l'étape du démarrage du Quartier de l'innovation », souligne M. Yves Beauchamp, directeur de l'ÉTS. En plus d'être nommé dans la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat, le Quartier de l'innovation est également inscrit, rappelle-t-il, dans les stratégies de la Ville de Montréal, de l'arrondissement du Sud-Ouest et dans le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du Sud-Ouest élaboré par le RESO. De plus, la Stratégie prévoit un soutien accru aux centres d'entrepreneuriat universitaires, tels que le Centech, l'incubateur d'entreprises de l'ÉTS. C'est aussi une bonne nouvelle pour le Centech, souligne M. Beauchamp, en ajoutant que le Centech n'est pas seulement un centre pour l'éveil à l'entrepreneuriat, mais aussi un véritable incubateur. « Il devrait aussi se qualifier pour un soutien au même titre que les autres incubateurs », conclut-il.

– 30 –

Renseignements : Lucie Dufour au 514 931-5737, poste 224
 Dominique Henriet au 514 931-5737, poste 256